



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Prix Mobilité d'Entreprise 2008: pour encourager et récompenser les actions en faveur de la mobilité durable

Le Département des infrastructures organise une nouvelle édition du Prix Mobilité d'Entreprise. Le but est d'encourager les actions réalisées par les entreprises en faveur d'une mobilité plus durable de leurs collaborateurs et clients. Cette année, ce prix est également ouvert aux administrations publiques. Les candidats ont jusqu'au 31 mai 2008 pour déposer leurs dossiers.

La voiture individuelle peut bien souvent être avantageusement remplacée pour les trajets pendulaires et les déplacements professionnels. Un coup de pouce des employeurs permet aux collaborateurs de faire le pas vers une mobilité plus durable : contribution à l'achat d'un abonnement de transport, navettes d'entreprise, vélos 'de service', organisation des horaires en fonction du train, aide au co-voiturage, information sur l'accessibilité de l'entreprise, voitu-res Mobility, etc. Ce type de démarche permet aux entreprises d'agir en faveur de l'environnement et de la collectivité, tout en répondant à des préoccupations internes comme le manque de parkings ou les frais de déplacements.

Le Prix Mobilité d'Entreprise 2006, organisé conjointement par l'Etat de Vaud (Département des infrastructures), l'Etat et la Ville de Genève, a été remporté par la Fondation des services d'aide et de soins à domicile, Genève. Cette dernière a repensé entièrement les tournées des collaborateurs afin de pouvoir recourir aux vélos électriques et aux transports publics tout en optimisant les temps et les coûts de déplacement.

L'édition 2008 du concours récompensera une entreprise privée ou publique domiciliée dans le canton de Vaud qui encourage activement l'utilisation de modes de transports alternatifs à la voiture individuelle pour les déplacements pendulaires et/ou professionnels de ses employés, visiteurs ou clients. En jeu : deux vélos électriques aux couleurs de l'entreprise lauréate, équipés pour les déplacements professionnels.

Les candidats ont jusqu'au 31 mai 2008 pour déposer leur dossier auprès du Service cantonal de la mobilité. Le prix sera remis dans le cadre des manifestations liées à la

semaine de la mobilité (19 au 27 septembre 2008 dans le canton de Vaud).

Le formulaire d'inscription ainsi que de la documentation sur les « Plans de mobilité d'entreprise » sont disponibles à l'adresse internet www.vd.ch/sm.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 février 2008

DINF, François Marthaler, chef du Département des infrastructures, 021 316 70 01 DINF,
Stéphanie Manoni, géographe, cheffe de projet au Service de la mobilité, 021 316 70 84